

COMITÉ DÉPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF DE SEINE - SAINT - DENIS

Pour un Service Public du Sport en Seine-Saint-Denis

GRAND PARIS, DEPARTEMENT ET SPORT COMMUNIQUE DE PRESSE DU 16 JANVIER 2018

Le débat sur la réforme institutionnelle du Grand Paris a occupé une bonne partie de l'année 2017 et le gouvernement devrait faire connaître ses orientations définitives en février 2018. Selon de nombreux médias, un scénario se profilerait : la suppression des départements de Petite Couronne avec un transfert de compétences à d'autres échelons. Cette réforme suscite beaucoup d'interrogations dans le mouvement sportif, car le département est un cadre territorial fondamental pour la pratique de proximité.

Le département est un élément structurant pour le sport français et l'Ile-de-France, la Petite Couronne ou encore Paris ne font pas exception. En Seine-Saint-Denis, comme ailleurs, les comités départementaux des fédérations sont en charge de l'organisation des compétitions et de toutes les activités communes à l'ensemble des clubs (stages sportifs, formations...), pour leurs disciplines respectives. Ils sont les acteurs de la mutualisation des compétences dans de nombreux domaines, se positionnant ainsi comme garants d'une action efficace. Notre institution, représentant l'ensemble du mouvement sportif départemental, vit cette réalité au quotidien. Parmi nos nombreuses missions, nous hébergeons certains comités départementaux dans nos locaux, facilitant ainsi leurs activités. Inutile de préciser que toutes les entités mentionnées garantissent, en Seine-Saint-Denis, la pratique sportive de 225 100 licenciés et accompagnent très souvent la mise en place de politiques publiques locales.

A l'heure où nous nous préparons à accueillir les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 et où l'importance du sport comme vecteur de la cohésion sociale, de la santé ou encore du développement durable est de plus en plus reconnue par les pouvoirs publics, les rumeurs de réforme suscitent des inquiétudes. Notre plus grande crainte est d'être submergés par des tâches administratives liées à notre réorganisation, alors que nous devrions plutôt participer à un développement sans précédent du sport, portés par l'élan olympique, qui sera particulièrement visible en Seine-Saint-Denis.

Nous croyons, évidemment, à la coopération interterritoriale. À ce propos, le CDOS 93 contribue ponctuellement aux travaux de préfiguration de la Métropole du Grand Paris et, si le département constitue son principal niveau d'intervention, il participe aussi à des actions communales, intercommunales ou régionales. Nous connaissons les mérites et les limites des différents échelons administratifs et nous ne prétendons surtout pas détenir une solution miraculeuse pour l'avenir institutionnel du Grand Paris. Il s'agit simplement de rappeler qu'il existe un mouvement sportif organisé en Seine-Saint-Denis, comme dans les autres départements, et qu'il est pleinement opérationnel pour gérer le sport d'aujourd'hui et inventer le sport de demain. S'en priver ferait du Grand Paris un bien petit territoire sportif.

Contact : Martin Citarella, conseiller technique, amenagement@cdos93.org, 01 41 60 82 98